

Commune d'UCCLE
Monsieur Marc COOLS
Echevin de l'Urbanisme
Place Jean Vander Elst, 29

B – 1180 BRUXELLES

V/Réf : U14/F° 16-41614-2014
N/Réf : AVL/KD/UCL-2.324/s.557
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur l'Echevin,

Objet : UCCLE. Dieweg, 55.
Rénovation d'une maison unifamiliale et construction d'une annexe.
Demande de permis d'urbanisme. Avis de la CRMS.
(corr. Mme K. Van Rossum)

En réponse à votre lettre du 30 juin 2014, en référence, reçue le 3 juillet, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 23 juillet 2014.

La demande concerne une propriété qui se situe à proximité de la rue du Château d'Eau qui est classée comme site.

Elle vise la construction d'une annexe de deux niveaux et la rénovation d'une maison unifamiliale avec remplacement des châssis par des châssis en bois.

La CRMS n'a pas d'objection quant à la demande de rénovation.

Par contre, les documents ne permettant pas d'évaluer l'impact de l'annexe projetée sur le site classé, elle demande que la nouvelle annexe ne soit pas visible depuis la rue du Château d'Eau.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de concertation, des remarques et recommandations complémentaires sur le projet.

Veuillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. VAN DESSEL
Vice-Président

C.c. : - B.D.U. – D.M.S. : M. S. Plompen ;
- B.D.U. – D.U. : Mme K. Franssens.